



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question écrite n° 91613

Texte de la question

M. Jean Grellier attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les phénomènes constatés sur sa circonscription et qui touchent à l'augmentation significative du prix des carburants à la pompe depuis les difficultés d'approvisionnement des stations services de ces derniers jours. Il lui demande les mesures qu'elle compte prendre pour lutter contre ce phénomène et faire en sorte que les responsables de ces augmentations, semble-t-il totalement injustifiées, puissent être sanctionnées comme il se doit en fonction de la réglementation en vigueur.

Texte de la réponse

Les mouvements sociaux d'octobre 2010 ont conduit à l'arrêt des raffineries situées sur le territoire français, désorganisant en aval les filières d'approvisionnement des dépôts de carburants et des détaillants. Pour maintenir un approvisionnement en carburants au détail, les acteurs du transport et de la distribution ont été contraints de mettre en place des circuits d'acheminement plus longs et plus coûteux que les circuits habituels. À ces surcoûts liés au transport ont également pu s'ajouter des surcoûts liés à l'achat des carburants eux-mêmes, la hausse importante de la demande en produits raffinés ayant poussé les prix de marché à la hausse. Dès le début des mouvements sociaux, les enquêteurs de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) ont procédé (sur instructions) à des investigations au niveau du stade de détail. Dans des délais très courts, plus de 4 000 stations-service ont été contrôlées pour s'assurer, d'une part, que l'affichage de la disponibilité et du prix des carburants ne risquait pas d'induire en erreur les consommateurs et, d'autre part, que les prix n'avaient pas augmenté de manière inexplicable par rapport à la situation de référence. À l'issue de ces contrôles, plus de 500 rappels ont été signifiés et soixante-dix procès-verbaux dressés.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grellier](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91613

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11539

Réponse publiée le : 4 janvier 2011, page 38